

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière :  
DOMAINES DE  
COMPETENCES  
PAR THEMES

Sous matière :  
AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

**OBJET :**  
**OPERATION «**  
**CŒUR DE VILLE »**  
**N°2025-18 -**  
**PROJET**  
**D'AMENAGEMENT**  
**RUE LAPASSET**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCATION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 08 DECEMBRE  
2025

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 08 DECEMBRE  
2025

PUBLICATION DE LA  
PRÉSENTE EN DATE  
DU

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 décembre 2025  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA – LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Priscillia GRANIER, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER, Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Jean-François VERONIN-MASSET,  
Javier DE LA CASA donne pouvoir à Philippe GUIRAUD,  
Nicolas ASESENSIO-VERGNES donne pouvoir à Priscillia GRANIER,  
Delphine SANTINI donne pouvoir à Michel RATABOUIL,  
Béranger SERRES donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

**Excusé :** Thierry ROSSICH.

**Absents :** Régine SURRE, Karole CAFFIER, Adrien ROUZAUD.

**Secrétaire :** Chantal BARTHES.

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la Commune met en place des actions pour renforcer l'attractivité et le développement du centre-ville afin d'améliorer le cadre de vie et l'offre de service, valoriser le patrimoine architectural en même temps que l'espace public et les aménagements urbains.

C'est dans ce cadre, que l'ancienne caserne a été complètement réhabilitée et est devenue désormais l'espace Tuffery, pôle de vie, espace administratif et culturel.

Il convient aujourd'hui de poursuivre ces aménagements en créant rue LAPASSET un espace

public avec de l'ombrage, incluant des stationnements perméables.

En outre, ces aménagements ont pour but d'aérer ce quartier par la démolition de plusieurs immeubles vacants et vétustes. Il est précisé que cet aménagement public est projeté sur les parcelles appartenant à la ville, parcelles cadastrées : AC369 – AC370 – AC371 – AC372 – AC1035 – AC1036.

L'estimation de ce projet est de 185 000€ HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet tel que présenté ci-dessus.

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du Territoire Communal Habitat, travaux et Enseignement Supérieur en date du 12 décembre 2025.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le projet d'aménagement urbain d'intérêt général tel que présenté ci-dessus.

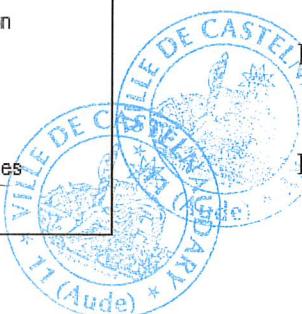
**L'AUTORISE** à signer les différents documents relatifs à cette opération.

**PRECISE** que l'opération sera inscrite au budget de la ville 2026.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.



Castelnau-d'Aude, le 15 décembre 2025

Le Maire,  
  
Patrick MAUGARD